

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Noelia Tedeschi

<https://www.cadre21.org/membres/2c7acefdc1bc98ec53f1e6e3>

Date d'obtention : 2024-01-26 20:12:15

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il y a deux catégories d'actes: Impulsif ou malveillant.

Dans le cas d'un acte impulsif, il est important de rencontrer la personne qui a signalé, la victime ainsi que les autres élèves impliqués. Il est important que tous répondent à la grille d'évaluation. S'il y a de la pornographie juvénile dans un des cellulaires, les confisquer sans regarder les photos. Il est important de contacter le service de police ou bien la police sociocommunautaire qui vont ensuite intervenir. Si c'est un acte malveillant, il faut immédiatement contacter le service de police qui prendra ensuite en charge la situation.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens qu'il est important de bien prendre le temps de rencontrer tous les élèves impliqués. Aussi, de confisquer le cellulaire si nécessaire. La collaboration avec la police aussi est très importante.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

De recueillir les informations de toutes les personnes impliqués car parfois l'achalandage de l'établissement fait en sorte que nous sommes déjà très occupé.